

Sierra Leone

A. Progrès dans la mise en œuvre du standard minimum

Le Sierra Leone compte quatre conventions fiscales en vigueur, comme l'indique sa réponse au questionnaire d'examen par les pairs, dont l'Acte additionnel multilatéral A/SA 5/12/18 portant adoption des règles communautaires pour l'élimination de la double imposition en matière d'impôts sur les revenus, les capitaux et les successions et la prévention de la fraude et de l'évasion fiscales entre les États membres de la CEDEAO (l'Acte additionnel de la CEDEAO) conclu avec 14 partenaires. L'une de ces conventions, l'Acte additionnel de la CEDEAO, est conforme au standard minimum.

La Sierra Leone n'a pas signé l'IM.

Le Sierra Leone met en œuvre le standard minimum par l'inclusion de la déclaration du préambule et de la règle COP.

B. Conclusion

Recommandation

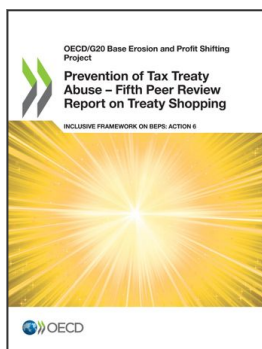
Il est recommandé que la Sierra Leone élabore un plan afin de mettre en œuvre le standard minimum dans ses conventions pour lesquelles aucune mesure n'a encore été prise, et qui ont été conclues avec des membres du Cadre inclusif sur le BEPS (Afrique du Sud, Norvège, Royaume-Uni).

Synthèse de la réponse de la juridiction – Sierra Leone

	1. Partenaires conventionnels	2. Conformité avec le standard	3. Signature d'un instrument de mise en conformité	4. Recours à la disposition relative au standard minimum
1	Partenaires conventionnels membres de l'Acte additionnel de la CEDEAO (Bénin, Burkina Faso, Cabo Verde, Côte d'Ivoire, Gambie*, Ghana*, Guinée-Bissau*, Guinée Conakry*, Libéria, Mali*, Niger*, Nigéria, Sénégal, Togo)	Oui, autres		COP

Autres conventions

	1. Partenaires conventionnels	2. Membre du Cadre inclusif
1	Afrique du Sud	Oui
2	Norvège	Oui
3	Royaume-Uni	Oui



Extrait de :
**Prevention of Tax Treaty Abuse – Fifth Peer Review
Report on Treaty Shopping**
Inclusive Framework on BEPS: Action 6

Accéder à cette publication :
<https://doi.org/10.1787/9afac47c-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2023), « Sierra Leone », dans *Prevention of Tax Treaty Abuse – Fifth Peer Review Report on Treaty Shopping : Inclusive Framework on BEPS: Action 6*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/3b5f6b81-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes :
<http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>.